

forme ; mais ce sur quoi je veux attirer l'attention de l'honorable ministre, c'est que je n'ai remarqué aucun état concernant le ministère des chemins de fer. Sous l'administration de mon honorable ami d'York-Ouest (M. Mackenzie) les chemins de fer étaient sous la direction du ministre des travaux publics.

M. TUPPER : Le ministère des chemins de fer est compris dans ce tableau ; j'ai pu omettre ces chiffres.

M. MILLS (Bothwell) : L'honorable ministre ne dit pas si le ministère de l'intérieur comprend les affaires des Sauvages. Ces affaires ne sont plus sous la direction du ministre de l'intérieur depuis plusieurs années.

M. TUPPER : L'honorable député pourra voir dans le rapport, dès qu'il sera publié, des chiffres plus détaillés que ceux que je viens de citer à la chambre.

M. MILLS (Bothwell) : L'honorable ministre voudra peut-être donner quelque explication au sujet des \$20,000 dont il a parlé.

M. TUPPER : C'est à l'honorable député de donner des explications, vu qu'il était de ce temps-là. Je ne crois pas qu'il puisse le faire sans difficulté.

M. LANDERKIN : L'honorable président du Conseil privé a parlé, il y a un instant, des dépenses imprévues du Conseil privé en l'année 1878. Je suis allé consulter ces comptes à la bibliothèque et je ne vois pas une piastre pour les lunchs.

M. COLBY : C'est un mystère qui fut tenu caché.

M. LANDERKIN : Les dépenses imprévues de cette époque furent de \$4,477,77, et on demande cette année un crédit de \$11,100. Je citerai l'article, si la chambre le veut, et si l'on trouve un dollar payé pour des lunchs, en 1878, je n'en parlerai plus.

Quelques VOIX : Lisez.

M. LANDERKIN : Je vais lire, car on a déclaré, en chambre, que les comptes publics d'alors renfermaient un item pour des lunchs.

Une VOIX : Vous ne pouvez pas citer ces dépenses puisqu'elles ne sont pas mentionnées.

M. LANDERKIN : Elles ne sont pas mentionnées, mais je vais lire l'article pour l'édification de la chambre : Montréal Telegraph Company, \$224 ; Dominion Telegraph Company, \$124 ; almanachs des adresses, \$3 ; ditto, \$5 ; ditto 8 ; ditto, \$7, ditto, \$2 ; livres, \$7 ; ditto, \$13 ; ditto \$2 ; ditto, \$30 ; cartes géographiques et papeterie, \$30 ; ditto, \$205 ; papeterie, \$14 ; ditto, \$2 ; cartes géographiques, \$12 ; plans, \$12 ; atlas, \$20 ; guides, \$10 ; frais de voyage, \$200 ; ditto, \$185 ; ditto, \$44 ; ditto, \$82 ; ditto, \$16 ; travaux supplémentaires, \$16 ; dépenses imprévues, \$1,100 ; voitures de louage, \$10 ; ditto, \$34 ; ditto, \$146 ; et ainsi de suite. Dans tous les items, il n'y a rien pour lunchs. Je demanderai à l'honorable président du conseil comment il peut faire une assertion de cette nature, quand on ne trouve rien dans les rapports.

M. COLBY : Malheureusement, nous n'avions pas, à cette époque, un auditeur général pour nous donner à chaque session un état fidèle des dépenses. En faisant cette déclaration, je m'appuie sur l'autorité du sous-chef de mon ministère. Si l'honorable M. MILLS (Bothwell).

député a des doutes, je verrai à lui laisser avoir les pièces justificatives. Je les apporterai demain pour ne pas le laisser languir dans l'anxiété, et il pourra voir, non seulement que ces sommes ont été payées, mais encore, pourquoi elles ont été payées, — combien pour comestibles, combien pour les vins et les cigares, si ces derniers sont compris.

M. LANDERKIN : Je préfère me fier aux comptes publics qu'à un état préparé par le chef du ministère qui peut être une nouvelle créature, une nouvelle nomination.

M. PATERSON : (Brant). Je crois que dans une matière de ce genre mon honorable ami d'Elgin-ouest (M. Casey) a parfaitement le droit de soumettre un nouveau mode qu'il croit plus économique que le mode actuel, que ce mode doive, ou non, donner de meilleurs résultats. Je ne sache pas, cependant, que je doive objecter à l'attitude prise par les honorables députés de la droite en établissant une comparaison des dépenses des deux gouvernements ; c'est peut-être la meilleure manière de se défendre ; mais j'espère qu'ils ont été assez délicats pour appuyer cet état comparatif sur des bases justes et équitables. En écoutant la lecture de ce tableau comparatif, il m'a paru, autant que j'ai pu voir, fait sur des bases convenables, mais lorsqu'il en est arrivé à signaler la différence dans les chiffres touchant le ministère des douanes, je crois qu'il n'était pas de son droit de nous demander d'établir nous-mêmes cette différence. Un député qui soumet à la chambre des chiffres aussi irréfutables, devrait être en état de prouver leur exactitude. Les chiffres qu'il a cités n'étaient pas seulement les chiffres de l'abonnement aux journaux, mais aussi des annonces ; et il me semble — je ne nie pas l'exactitude des chiffres cités — que lorsque les chiffres de certains ministères n'établissent qu'une différence de \$1,000, tandis que dans d'autres la différence est de \$27,000, il me semble, dis-je, que si je préparais un état semblable, je le ferais avec assez de soin, pour n'être pas embarrassé en le soumettant à la chambre. J'en suis arrivé à la conclusion que, sous l'administration précédente, les annonces n'étaient pas portées aux dépenses imprévues, tandis qu'elles le sont sous l'administration actuelle. Je ne sais pas si je suis exact en cela, mais il me semble qu'il doit y avoir quelquel raison de ce genre, et que l'on ne doit pas donner crédit à l'honorable ministre pour la diminution qu'il réclame.

M. TUPPER : Je dois déclarer que je n'ai pas voulu baser d'arguments sur les chiffres que j'ai cités à la chambre. Je n'ai pas analysé les divers items, et il peut se faire que quelques-uns qui sont portés aux dépenses imprévues maintenant, ne l'aient pas été alors, et *vice versa*. Cela nous prouve tout simplement jusqu'à quel point il est nécessaire de faire un examen minutieux de ces items, plutôt que de se fier aux chiffres que nous trouvons dans le rapport de l'auditeur-général, ou dans tout autre rapport. Si les honorables députés veulent me le permettre, je leur dirai que quelques-uns d'entre eux ont pris l'habitude, en critiquant ces items, de tirer trop vite des conclusions des chiffres crus qu'ils y trouvent. En citant ces chiffres tels qu'ils étaient, je voudrais fournir à ceux des honorables députés qui voudront les étudier, l'occasion de le faire. Un léger excédant pour les cinq dernières années serait une excellente chose, car la période s'étendant de 1884 à 1888, a été une période